

mardi 21 juillet 2020

## Favoriser les jobs d'été étudiants : partenariat entre AMU et la CPME Sud PACA

**Mardi 21 juillet 2020**

Site du Pharo - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille

**Aix-Marseille Université (AMU) représentée par le Président Eric BERTON et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de la Région Sud (CPME Sud Provence), représentée par son Président Alain GARGANI ont signé une convention de partenariat le 16 juillet dans le but d'unir leurs efforts afin de favoriser les recrutements d'étudiants d'AMU dans le cadre d'un job d'été, par les entreprises du territoire.**

Au-delà de ses effets sur les conditions sanitaires et de santé, la crise épidémique mondiale « Covid-19 » a des répercussions importantes sur l'économie, dont on commence à mesurer les effets. La phase actuelle requiert l'énergie et la mobilisation de tous les acteurs et forces vives du territoire régional, afin de favoriser la relance économique et la reprise des activités, tertiaires, industrielles et commerciales.

Dans ce contexte, Aix-Marseille Université (AMU) et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Sud Provence – Alpes – Côte d'Azur (CPME Sud), ont souhaité favoriser les recrutements d'étudiants d'AMU cet été. La soutenabilité économique de l'année universitaire de bon nombre d'étudiants d'AMU repose en effet sur leur capacité à réaliser un « job d'été » en juillet ou août et il est donc pour eux primordial de pouvoir trouver rapidement un employeur pour cette activité.

A travers cet accord, ces deux acteurs souhaitent contribuer, *via* des moyens définis et communs, à mettre en relation des étudiants d'AMU et les entreprises du territoire qui sont à la recherche de telles ressources humaines.

### CONTACTS PRESSE :

**Aix-Marseille Université**

**Delphine Bucquet**

Directrice de la communication

[delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32